

2019-1665
2019-05-17

Ethaboxam Technique

FONGICIDE

SOLIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

GARANTIE :	
Ethaboxam.....	99,3 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 31323
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET : 1 kg - vrac

Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario N1C 0A1
519-767-9262
www.valent.ca

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT : contacter IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau. Les travailleurs utilisant ce produit doivent porter des vêtements protecteurs: chemise à manches longues et un pantalon long, gants résistant aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable, des chaussures et des chaussettes. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage / entretien de l'équipement de protection personnelle. S'il n'existe pas des instructions pour le lavage, utiliser un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection personnelle séparément des autres vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. NE PAS évacuer d'effluents contenant ce produit dans les réseaux d'égouts ni dans les lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou tout autre système aquatique.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

Entreposage :

Entreposer dans le contenant d'origine dans un endroit sécuritaire, bien ventilé, frais et sec. Expédier et entreposer à l'écart des aliments de consommation humaine ou animale et des semences. Garder les contenants hermétiquement fermés.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN
INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-892-0099***

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication de pesticide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.